



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Volume 3, Numéro 2, Tome 2, Mars 2025

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: **2958-2814**
ISSN-P: **3006-306X**

DOI: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri>

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: **2958-2814**
ISSN-P: **3006-306X**

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mirabel
“(RE) CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**Academic
Resource
Index**
ResearchBib

<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

AJOL
AFRICAN JOURNALS ONLINE

<https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing
Indexing Portal

[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

DRJI

<https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?jid=14086>

SJIF 2024 : 5.214

REVUE ELECTRONIQUE

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane
 Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix
 Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix
 Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor: <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL: <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing: [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

DRJI: <https://olddrjilbp.world/IndexingCertificate.aspx?id=14086>

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

- 54. A Postmodern Gaze at Cultural Practices in Ngugi's The Black Hermit**
Yélian Constant AGUESSY, Panaewazibiou DADJA-TIOU &
N'kpé Pascal N'TCHA..... 845-867
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.54>

Espagnol

- 55. Beneficios de los huertos escolares para los educandos con discapacidad intelectual en Cuba**
Xiomara SÁNCHEZ VALDÉS, Sonia ALVAREZ PINEDA &
Ahmadou MAÏGA..... 868-883
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.55>

Lettres Modernes

- 56. Professeur Sê-Thou et les putschistes : panorama sur les coups d'État africains**
Yaoua Bio ADJOUANI..... 884-894
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.56>
- 57. Analyse sémantico-syntaxique du logo de la SN Citec**
Issouf BEREMWIDOUYOU..... 895-911
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.57>
- 58. Le soi dans l'œuvre d'Aimé-Noël NGWA-NGUEMA**
Clément MOUPOUMBOU..... 912-923
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.58>

COMMUNICATION, SCIENCES DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

- 59. Publicité des marques automobiles en Côte d'Ivoire sur Facebook en période de rentrée scolaire 2024-2025**
Ouliaouli Francine Christelle SANNE TIA..... 924-940
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.59>
- 60. Politiques linguistiques de la troisième république dans le système éducatif au Burkina Faso**
Koudtanga Christine OUÉDRAOGO..... 941-951
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.60>
- 61. Tribulations identitaires et marketing social en Côte d'Ivoire : vers une politique linguistique pluraliste**
Koffi Angelin KONAN & Tano Kouakou Frédéric MORIFIE..... 952-965
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.61>

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

- 62. Dynamique de l'occupation du sol de 1990 à 2020 dans le département de Keur Massar (Dakar, Sénégal)**
René Ndimag DIOUF, Daouda Bécaye NDIAYE, Honoré DACOSTA & Ansoumana BODIAN..... 966-979
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.62>
- 63. Histoire de l'adoption des noms baoulé-assabou par les Sénoufo-tagbana (première moitié du XVIIIe siècle-1899)**
Yalamoussa COULIBALY & Wayarga COULIBALY 980-995
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.63>
- 64. Aphrodite dans l'espace culturel de la Cyrénaïque pendant l'Antiquité**
Bara GUËYE & Sana BALDÉ..... 996-1012
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.64>
- 65. Les cantines scolaires ivoiriennes à l'ère des programmes intégrés de pérennisation de 1998 à nos jours**
Méa Innocent BROU 1013-1028
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.65>
- 66. Les relations entre Félix Houphouët-Boigny et Péléforo Gbon-Coulibaly, de 1944 à 1962**
Sidjè Françoise Edwige DJIGBE & Nibonténé Olivier SORO..... 1029-1040
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.66>
- 67. La situation financière des planteurs en Côte d'Ivoire pendant la période coloniale de 1880 à 1960**
DJE Yao Lopez 1041-1054
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.67>
- 68. La dissolution de la SODEFEL et le déclin de la filière maraichère à Ferkessédougou : dynamiques et ruptures (1991-2002)**
Dégnimani YEO & Jean-Jacques SERI..... 1055-1068
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.68>
- 69. Rumeurs et sermons au bas moyen âge : l'exemple des sermons de 1405 à la cour royale en France**
Kouassy Adoum Elie Sam-Francis N'da..... 1069-1084
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.69>

Géographie

- 70. Grossesse précoce et insertion de la jeune fille dans le département d'Adzopé (Côte d'Ivoire)**
Adou Jean Marc Le Thoi ADJI, Guy Matthieu Ettien AFFORO, One Enoc GUEDE, Dadja Zénobe ETTIEN & Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS..... 1085-1102
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.70>

- 71. Orpaillage et le facteur foncier dans la commune rurale de Fourou, Cercle de Kadiolo**
 Adama Dembélé, Mamadi Djiré, Boubacar Ousmane TOURE & Harouna Bagayoko 1103-1118
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.71>
- 72. Eaux usées domestiques et risques sanitaires au quartier Madou Sawa dans la ville de Soubré (Sud-ouest Côte d’Ivoire)**
 DRISSA Traoré 1119-1136
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.72>
- 73. Transport fluviomaritime à Ziguinchor (Sénégal) : un levier de désenclavement et de développement socioéconomique**
 Abdourahmane Mbade SENE & Adama FAYE..... 1137-1156
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.73>
- 74. Gestion des eaux usées et nuisances sanitaires au quartier Marcoussis à Ouagadougou (Burkina Faso)**
 Rihanata NANA, Mariam Myriam ZONGO DAMA & Yélézouomin Stéphane Corentin SOMÉ..... 1157-1172
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.74>
- 75. Les entraves au développement de la ville secondaire de Napié (région du Poro-Côte d’Ivoire)**
 Monhmon Adjaratou KONÉ, Kra Serge Vincent KOUADIO, N’Taho Élisabeth Juana GRIS & Anoh Blaise KACOU..... 1173-1186
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.75>
- 76. Impacts socioéconomiques et environnementaux de la construction autoroutière Anani-Port-Bouet à Moossou, Grand-Bassam (Côte d’Ivoire)**
 KOFFI Edoukou, YOHOU Kouteme Flore Elvire épouse ASSALE & MOUSSA Diakité..... 1187-1205
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.76>
- 77. Transmission intergénérationnelle de l’entrepreneuriat dans le secteur informel au Burkina Faso**
 Moussa Bougma & Tebkietta Alexandra Tapsoba..... 1206-1221
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.77>
- 78. Problématique de la migration et des phénomènes de radicalisation et d’extrémisme violent**
 Yacinthe Vidéou AGBADJAGAN & Yvette ONIBON DOUBOGAN..... 1222-1243
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.78>
- 79. Etude de la concentration du monoxyde de carbone et du dioxyde d’azote au niveau de la commune de Diass à partir des données du satellite sentinel-5 precursor**
 Saliou Mbacké FAYE & Mamadou FAYE..... 1244-1254
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.79>

Philosophie

- 80. Les répercussions sociales de la révolution médicale chez Claude Bernard**
TRA BI IRIÉ BERTRAND..... 1255-1268
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.80>
- 81. De l'écophilosophie à l'écocitoyenneté : ceinture verte et développement communautaire**
Bassa Jean-Marie KOMENAN..... 1269-1287
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.81>
- 82. Leadership africain et développement durable**
Berté YAYA..... 1288-1306
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.82>
- 83. Éducation à la citoyenneté et cohésion sociale**
Boureima SANA..... 1307-1320
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.83>
- 84. Bioéthique et gouvernance climatique en Afrique**
Kouassi Hermann SIALLOU..... 1321-1341
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.84>
- 85. Penser et Panser la crise de l'emploi avec Joseph Ki-Zerbo**
Yéo Tamagadènin Sarah..... 1342-1354
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.85>
- 86. Santé connectée et problématique de la confidentialité des données de santé en Afrique**
Zoukou Sabine SEKIA & Kouadio Victorien EKPO..... 1355-1368
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.86>

Anthropologie et sociologie

- 87. Pratiques thérapeutiques et Perception sociale des Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC) en milieu rural : cas de la localité de Kamidja (Centre Ouest Ivoirien)**
Modeste Konan Bah GNAMIEN..... 1369-1380
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.87>
- 88. Des usages sociaux du corps : le cas du « bizzi » en Côte d'Ivoire**
N'DA Roseline Gbocho 1381-1392
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.88>
- 89. Médias sociaux et stratégies de mobilisation dans la crise politico-sociale à Bamako**
Amidou SOGODOGO & Soumaïla OULALE..... 1393-1409
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.89>
- 90. Mobilités sous contraintes, perceptions sociales et stratégies de réappropriation des espaces déguerpis à Abidjan**
MEITE Youssouf & Sylvestre TCHAN BI..... 1410-1427
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.90>

- 91. Système de communication du centre transtufion sanguine et pratique du don de sang à Bouaké**
Adjoua Rachelle KOUADIO..... 1428-1441
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.91>
- 92. Les enfants de la rue à Lomé (Togo) : Parcours et réalités quotidiennes**
Ablavi Esseyram GOGOLI..... 1442-1457
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.92>
- 93. Les politiques publiques d'autonomisation des paysans de Kovie au Togo à l'épreuve de logiques des acteurs**
Solenko GNENDA 1458-1472
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.93>
- 94. La transformation du maïs comme levier de développement local : un modèle d'autonomisation et d'inclusion sociale des femmes et jeunes dans le département du Plateau au Bénin**
Missimahou Daniel NOUKPOZOUNKOU & Emilia Mawugnon AZALOU TINGBE..... 1473-1497
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.94>
- 95. Réseaux téléphoniques mobiles et vulnérabilité des consommateurs MTN / Orange Cameroun: analyse sociologique du phénomène d'arnaques**
Paulette Mappi Dzukou..... 1498-1516
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.95>
- 96. Croyances sociales et détournement des ouvrages de drainage des eaux pluviales à Bouaké (Côte d'Ivoire)**
Bê Gbon Moussa COULIBALY & Claude Koré BALLY..... 1517-1532
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.96>
- 97. Les automobilistes et la Circulation au Cameroun : violence et agression routière**
Placide AKOA OWONA..... 1533-1552
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.97>
- 98. Acteur stratégique et agir stratégique dans des actions décoloniales du M.P.S.R.**
Patoin-Samba Juste Honoré OUÉDRAOGO..... 1553-1571
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.98>
- 99. La famille contemporaine à l'épreuve de la criminalité juvénile à Allada**
SOKOU Donatien..... 1572-1583
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.99>

Science de l'éducation

- 100. Comparaisons entre la fiche pédagogique du français langue seconde et le français langue étrangère. Importances, difficultés et perspectives du français langue seconde**
Sanodji Yonbel Abiathar & Djimrabei Mbaindo **1584-1595**
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.100>
- 101. Accompagnement psychopédagogique des homosexuels dans les institutions éducatives en République du Bénin**
CHOGOLOU ODOUWO Guillaume Abiodoun **1596-1610**
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.101>
- 102. Rapport à la contraception et grossesse en cours de scolarité chez les filles au Collège Moderne de Languibonou (Côte d'Ivoire)**
Amani Maxime YAO..... **1611-1621**
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.102>



Grossesse précoce et insertion de la jeune fille dans le département d'Adzopé (Côte d'Ivoire)

Adou Jean Marc Le Thoi ADJI

Doctorant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Email : jeanmarcadji@gmail.com ;

Guy Matthieu Ettien AFFORO

Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire),

Email: afforoguy@gmail.com ;

One Enoc GUEDE

Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire),

Email : delegueenoc@hotmail.fr ;

Dadja Zénobe ETTIEN

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire),

Email : djazen@yahoo.com

&

Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Email : jkaudjhis@yahoo.fr

Date de soumission : 04-01-2025

Date de publication : 31-03-2025

doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.70>

Résumé

En Côte d'Ivoire, le phénomène de grossesse précoce est au cœur des préoccupations publiques et scientifiques quand on aborde la question d'insertion de la jeune fille. 28.7% des filles de moins de 20 ans ont déjà commencé leur vie féconde dans la zone Sud, 22.1% sur l'ensemble du pays, 18.5% au Nord et 11.8% à Abidjan. L'indice synthétique de fécondité est estimé à 5 enfants par femme et les filles restent exposées aux grossesses précoces non désirées. Pourtant, les connaissances sur cette réalité restent peu connues. Dans le département d'Adzopé, 23% des adolescentes de 15-19 ans ont été en grossesse au moins une fois, tandis que 8% des filles sont enceintes pour la première fois. La présente étude vise à comprendre cette préoccupation à Adzopé. Les résultats d'étude reposent sur la recherche documentaire et l'enquête de terrain. La méthode de choix raisonné doublée de la boule de neige, est adoptée et a permis d'échantillonner 300 adolescentes de 12-19 ans, enceintes ou ayant récemment accouché. Cette étude identifie les facteurs favorisant les grossesses précoces à Adzopé, analyse le mode d'insertion de la jeune fille à Adzopé, et évalue l'impact de la grossesse précoce sur l'insertion de la jeune fille à Adzopé.

Mots clés : Grossesse précoce, insertion, jeune fille, Adzopé, Côte d'Ivoire



Early pregnancy and integration of young girls in the Adzopé department (Ivory Coast)

Abstract

In Côte d'Ivoire, the phenomenon of early pregnancy is at the heart of public and scientific concerns when addressing the issue of young girls' integration. 28.7% of girls under 20 have already begun their reproductive lives in the South, 22.1% across the country, 18.5% in the North, and 11.8% in Abidjan. The total fertility rate is estimated at 5 children per woman, and girls remain exposed to unwanted early pregnancies. However, knowledge about this reality remains little known. In the Adzopé department, 23% of adolescent girls aged 15-19 have been pregnant at least once, while 8% of girls are pregnant for the first time. This study aims to understand this concern in Adzopé. The study results are based on documentary research and field surveys. The reasoned choice method combined with snowball sampling was adopted and made it possible to sample 300 adolescent girls aged 12-19, pregnant or having recently given birth. This study identifies the factors favoring early pregnancies in Adzopé, analyzes the mode of integration of the young girl in Adzopé, and evaluates the impact of early pregnancy on the integration of the young girl in Adzopé.

Keywords: Early pregnancy, integration, young girl, Adzopé, Ivory Coast

Introduction

La grossesse chez une adolescente dérange. Elle dérange la société, les familles de ces jeunes femmes, mais également le corps médical (L. Jerome, 2011 : 8). Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), chaque année, on dénombre 80 millions de grossesses non désirées, ce qui occasionnent 45 millions d'IVG (Interruption Volontaire de Grossesse) qui ont pour conséquences 70 000 décès dont 97% sont enregistrés dans les pays sous-développés (M. M. G. Guigma, 2013 : 3). Et, près de 16 millions d'adolescentes âgées de 15 à 19 ans accouchent chaque année dans le monde. Environ 95% de ces naissances surviennent dans des pays en développement, représentant 11% des naissances à l'échelle mondiale (OMS, 2012 : 1). De plus, il n'est pas facile de s'orienter vers une profession, notamment à l'âge de l'adolescence car la plupart des jeunes filles ne savent pas ce qu'elles veulent faire plus tard. Elles sont donc confrontées à des représentations qu'elles se font des métiers (Y. Fontana, 2014 : 5). Dans cette mesure, les adolescentes qui ont des grossesses précoces et non désirées sont confrontées à de nombreux obstacles sociaux et financiers, entravant la poursuite de leur éducation formelle.

En Afrique, les adolescentes de 15 à 19 ans constituent 22% de l'ensemble des femmes en âge de procréer. Elles contribuent pour près de 10% à la fécondité totale des femmes (EDS 2010-2011). Pour les Nations Unies, le continent africain a les taux de grossesse chez les adolescentes les plus élevés au monde (S. Sharma, 2018 : 3). Chaque année, des milliers de filles tombent enceintes alors qu'elles devraient être en train d'apprendre l'histoire, l'algèbre et les

compétences de la vie quotidienne. Au Burundi, avec l'appui de l'UNFPA, 4760 cas de grossesses précoces ont été rapportés dont 41.7% au niveau de l'école primaire et 57.5% au niveau du secondaire. Depuis 1970 (M. Karra et M. Lee, 2012 : 1), le taux de grossesses chez les adolescentes en Afrique du Sud est de 54 naissances pour 1000 femmes âgées de 15 à 19 ans. En Côte d'Ivoire, comme dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, les taux de fécondité sont, à tous les âges, plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain, pour les jeunes de 15-19 ans de 196‰ contre 80‰. Avant 15 ans, 6% des filles ont déjà un enfant ou sont enceintes et à 19 ans, près de la moitié des filles (49,5%) ont déjà une vie procréative. 12% des filles sont en union avant 15 ans et 36% des filles avant 18 ans (EDS 2011). 29,6% des adolescentes âgées de 15 à 19 ans commencent déjà leur vie procréative et 31,1% d'adolescentes âgées de 20 à 24 ans ayant rapporté une naissance avant 18 ans (EDS 2012).

La grossesse survenue à l'adolescence n'a pas toujours suscité beaucoup d'intérêt de la part des décideurs politiques ou bien des organismes œuvrant dans le domaine de la santé (M. Hérold, 2014 : 1). Une enquête de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique révèle 4356 cas d'élèves en grossesse dans le primaire et le secondaire ivoirien au cours de l'année scolaire 2023-2024 contre 5076 en 2012-2013 et 1292 en 2007 (M. Kouma et A. Ka, 2015 : 6). En effet, depuis deux (2) décennies, l'école ivoirienne est minée par les grossesses des jeunes filles. Tous les ordres d'enseignement ainsi qu'extra-scolaire sont touchés par ce phénomène avec une prédominance dans la tranche d'âge de 11 à 15 ans soit 77,6%. Face à une telle situation, et compte tenu des difficultés d'insertion de ces jeunes filles, le département d'Adzopé au Sud de la Côte d'Ivoire ne peut rester en marge. Le phénomène des grossesses à l'adolescente constitue une vive préoccupation en raison du nombre important de cas recensés chaque année. Ainsi, cela montre la nécessité de se pencher davantage sur ce problème pour élaborer des réponses pertinentes à cette question. L'objectif de cet article est d'appréhender la problématique des grossesses chez la jeune fille dans un contexte d'insertion socio-professionnelle dans le département d'Adzopé. Ceci étant, comment les grossesses précoces impactent-elles l'insertion de la jeune fille à Adzopé ? La présente étude identifie d'abord les facteurs favorisant les grossesses précoces à Adzopé, analyse ensuite le mode d'insertion de la jeune fille à Adzopé et évalue enfin l'impact de la grossesse précoce sur l'insertion de la jeune fille à Adzopé.

1. Méthodologie

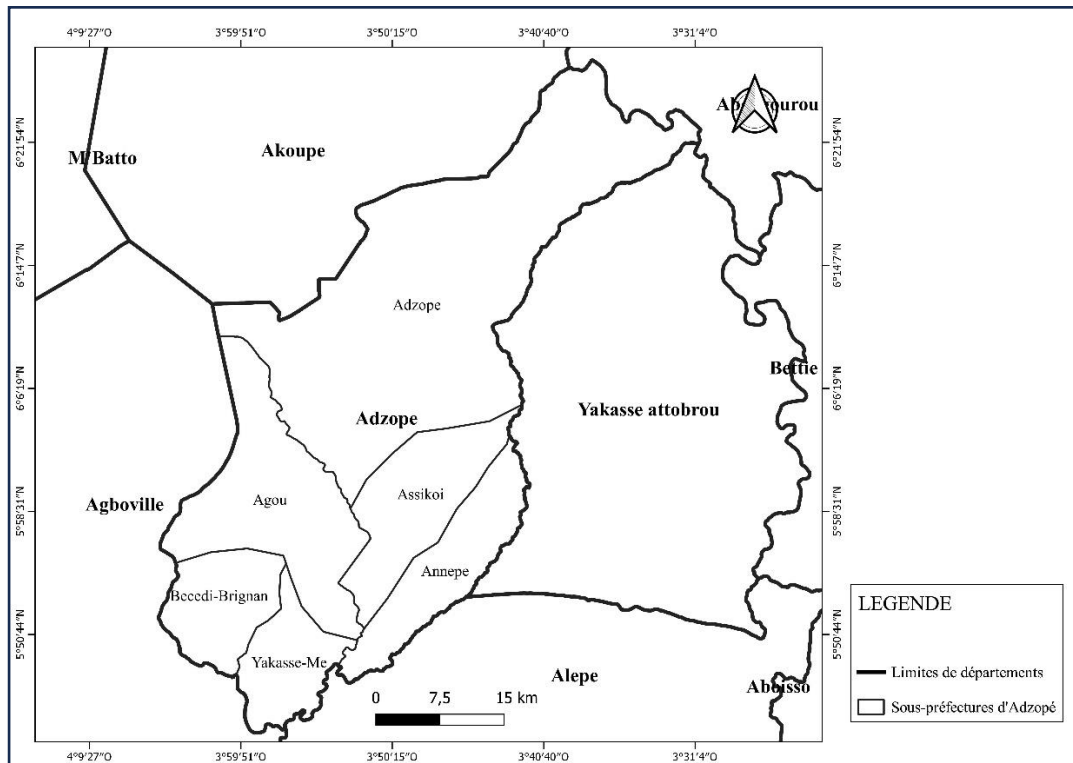
Les techniques utilisées pour la collecte de données ont pris en compte la recherche documentaire et les enquêtes de terrain. La documentation dans son ensemble a permis de cerner les termes qui constituent notre thème de recherche et de comprendre le phénomène

étudié dans le monde en général et plus particulièrement en Côte d'Ivoire. De même, les données sur les grossesses précoces ont été recueillies à plusieurs niveaux, à savoir, la DRENA d'Adzopé (Direction Régionale de l'Enseignement National), la DRMFFE d'Adzopé (Direction Régional du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant) et le CHR d'Adzopé (Centre Hospitalier Régional). Ces données portent sur la situation des grossesses à l'adolescente durant les dernières décennies. Le recueil des données apporte des informations sur le profil de la fille-mère comme l'âge au cours duquel est intervenu la grossesse, son statut matrimonial (marié ou célibataire), l'auteur de la grossesse, s'il est connu ou pas, les effets de la grossesse sur l'insertion des filles dans le département. La reconstitution des données a nécessité la collaboration des chefs de service ou responsables des bureaux dans les centres ou directions sollicitées. Elles ont été complétées par celles obtenues sur le terrain.

Les enquêtes de terrain ont ciblé plus particulièrement les adolescentes tombées en grossesse dans le département d'Adzopé, mais aussi les autorités scolaires, les responsables des structures gouvernementales et sanitaires ainsi que les parents d'adolescentes. Elle a pour but de mieux cerner les facteurs qui seraient à l'origine du phénomène, le mode d'insertion de la jeune fille et les conséquences dudit phénomène sur l'insertion de la mère adolescente. Ainsi, l'étude a été réalisée en se basant sur un échantillon représentatif de la population étudiée. La méthode de choix raisonné doublée à la boule de neige a permis de déterminer l'échantillon de l'étude tout en se référant au test de Student qui fixe un minimum de trente (30) personnes par localité enquêtée. L'échantillon est constitué et représenté dans les sous-préfectures du département d'Adzopé telles qu'Adzope, Assikoi, Agou, Annepe, Becedi-Brignan et Yakasse-Me (Carte 1).

Carte 1 : Localisation de l'espace d'étude





Source : CNTIG, 2014

Réalisation : ADJI Marc, 2024

La présente étude de recherche a pu se réaliser grâce à la mise en œuvre de l'échantillon représentatif dont la population cible constitue principalement les mères adolescentes. Un effectif de 300 filles-mères a été enquêté dans le département d'Adzopé (Tableau 1).

Tableau 1 : Répartition des personnes enquêtées par sous-préfecture

Les sous-préfectures du département d'Adzopé	Nombre total de personnes interrogées
Adzope	50
Assikoi	50
Agou	50
Annepe	50
Beccedi-Brignan	50
Yakasse-Me	50
Total	300

Source : Le test de Student, 1908

Les filles-mères, répondantes ont été de la catégorie des 13-17 ans, voire même 19 ans résidants dans le département d'Adzopé. Ne s'étant pas toutes faites recensées, nous sommes allés à la recherche de plusieurs d'entre elles qui ont bien voulu répondre à nos questions en nous fixant une moyenne de 50 personnes à interroger par sous-préfecture, suivant le test de Student.

2. Développement articulé

2.1. Les facteurs des grossesses précoces dans le département d'Adzopé

2.1.1. Le contexte de la sous-scolarisation des jeunes filles

Les grossesses à l'adolescente dans le département d'Adzopé surviennent en partie dans un environnement qui reste marqué par une sous-scolarisation des jeunes filles. La sous-scolarisation des adolescentes demeure une réalité perceptible en milieu rural où certains jeunes de 12 à 19 ans manifestent un caractère de négligence vis-à-vis des activités scolaires.

Figure 1 : Proportion des filles-mères scolarisées ou pas

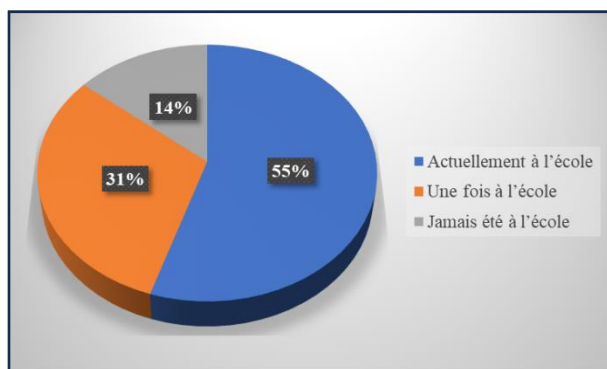
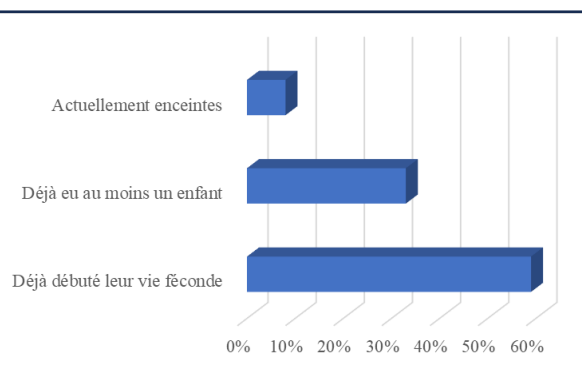


Figure 2 : Proportion d'adolescentes ayant commencé leur vie féconde



Source : Enquêtes de terrain, 2024

Les figures 1 et 2 analysent à la fois et dans une tranche d'âge de 12 à 19 ans, la proportion des filles-mères scolarisées ou pas et la proportion d'adolescentes ayant commencé leur vie féconde afin de connaître le niveau de sous-scolarisation des filles et le lien avec la vie féconde de celles-ci dans le département. D'abord, 14% des mères adolescentes ont révélé n'avoir jamais été à l'école, soit 42 enquêtées. Cette proportion apparaît plus ou moins importante dans un contexte où l'école est rendue obligatoire pour tous les enfants par l'Etat de Côte d'Ivoire. Or, on sait que l'école peut amener à se désintéresser à la sexualité tout en se concentrant et que les adolescents qui n'ont ni école, ni travail pour occuper leur temps courent souvent des risques plus élevés de se livrer à une activité sexuelle non protégée. Par contre, 31% des filles-mères ont affirmé avoir été une fois à l'école, soit 93 interrogées et 55% des adolescentes-mères ont déclaré continuer les cours, soit 165 répondantes.

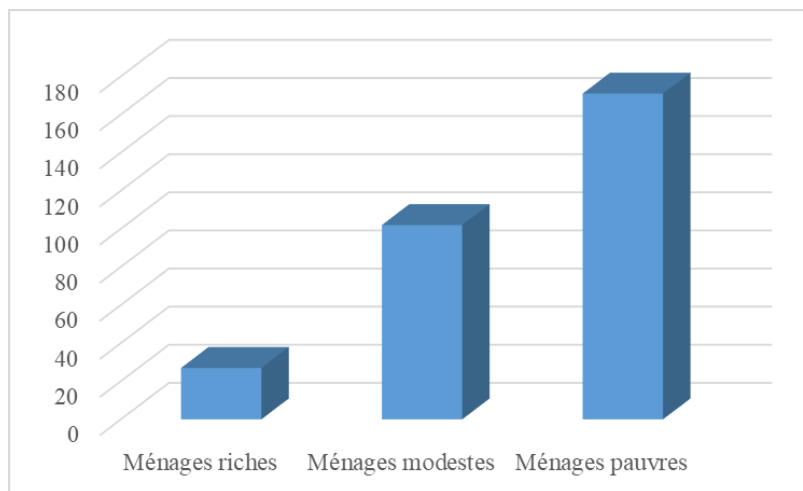
Ensuite, concernant la proportion d'adolescentes de 12 à 19 ans ayant commencé leur vie féconde, 59% des jeunes mères ont déjà débuté leur vie féconde, soit 177 filles contre 33% qui ont déjà eu au moins un (01) enfant, soit 99 filles et 8% sont actuellement enceintes, soit 24 filles. Ainsi, la sous-scolarisation demeure l'une des raisons majeures des grossesses précoces car les filles concernées comptent largement parmi celles qui ont commencé tôt une vie sexuelle

(12 à 15 ans) et ont déjà eu au moins un (01) enfant. Et la proportion des filles sexuellement actives est plus élevée en milieu rural (74%) qu'urbain (26%).

2.1.2. La pauvreté ou l'insuffisance des moyens financiers chez la fille

La pauvreté représente un risque potentiel qui expose la jeune fille à la vulnérabilité. C'est un facteur qui est bien souvent invoqué pour comprendre le phénomène des grossesses précoces en Côte d'Ivoire et plus particulièrement dans le département d'Adzopé. La pauvreté est ainsi liée à l'environnement social des filles selon les données d'enquêtes de terrain (Figure 3).

Figure 3 : Effectif des filles-mères selon leur appartenance aux milieux urbains



Source : Enquêtes de terrain, 2024

L'analyse de la figure 3 indique un nombre plus élevé des filles-mères dans les ménages pauvres. Un effectif de 171 filles a été enquêté dans ces milieux, soit 57% des répondantes. Par contre, un effectif de 102 filles-mères proviennent des ménages modestes, soit 34% des enquêtées et 27, des ménages riches, soit 9% des interrogées. En effet, selon les données de recherches, les grossesses précoces sont plus fréquentes chez les jeunes filles provenant des milieux précaires, c'est-à-dire dans les ménages plus ou moins pauvres au sein du département. Mais elles y sont peu dans les ménages riches. La plupart des filles-mères sont issues des zones précaires et modestes, soit parce qu'elles sont sous-scolarisées, soit parce que le coût des études reste considérable et les parents en situation de difficultés financières, ne parviennent pas à prendre en charge la scolarité de ces filles. Les études prennent en compte un nombre d'éléments qui nécessitent la disponibilité de ressources financières suffisantes. Les inscriptions, l'habillement, le transport, la nourriture et les fournitures académiques représentent des dépenses qui posent sérieusement contraintes dans les budgets familiaux.

2.1.3. L'absence ou l'insuffisance de prise en charge de l'éducation sexuelle

Le manque de prise en charge de l'éducation sexuelle des jeunes filles au sein des familles et à l'école semble problématique quand on aborde le phénomène des grossesses à l'adolescence dans le département d'Adzopé. C'est un facteur non négligeable à l'origine de la progression de ce fléau sociétal. Les jeunes-mères enquêtées en général laissent transparaître que le sujet sur la sexualité demeure tabou dans leurs familles. Autrement dit, la majorité des parents ne se soucient pas de l'encadrement des filles au sujet de la sexualité et des relations amoureuses. De même à l'école, les programmes de sensibilisation sur les droits sexuels et reproductifs des filles sont insuffisants. C'est bien ce que démontrent les opinions d'enquêtées (Figure 4 et 5).

Figure 4 : Proportion des filles encadrées ou pas dans leurs familles

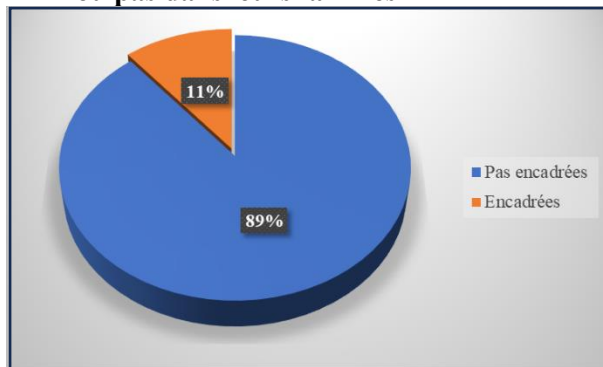
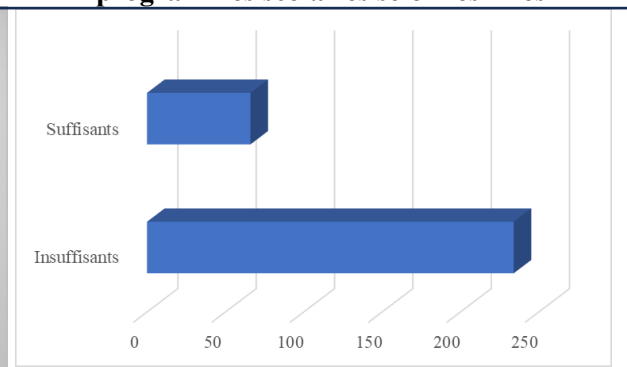


Figure 5 : Niveau d'appréciation des programmes scolaires selon les filles



Source : Enquêtes de terrain, 2024

La figure 4 montre que la majorité des jeunes filles interrogées ne sont pas encadrées dans leurs familles. 89% d'entre elles ont déploré l'absence de communication avec leurs parents, soit 267 filles-mères contre 33 (11%), qui sont encadrées en famille. Clairement, beaucoup de parents éprouvent de la honte ou manifestent de la gêne à aborder les sujets relatifs à la sexualité avec leurs filles. En plus, s'appuyant sur la figure 5, une faible proportion des filles enquêtées (22%, soit 66 adolescentes) se disent plus ou moins satisfaites des programmes scolaires de sensibilisation sur l'éducation sexuelle. Par contre, ceux-ci sont insuffisants pour la majorité (78%, soit 234 filles). En effet, pour la plupart des filles-mères interrogées, elles ne sont pas suffisamment éduquées sur la sexualité et leur droit en ce qui concerne la planification familiale et le recours aux méthodes modernes de contraception. Ainsi, le faible niveau d'éducation des filles quant au manque de programme de communication destiné à les sensibiliser dans leurs familles et à l'école a accentué le risque d'exposition aux grossesses précoces dans le département. C'est pourquoi, les jeunes femmes vivant en milieu rural sont plus confrontées à ce problème (69%). Ayant un faible niveau d'éducation, elles n'ont davantage recours à la contraception comme en milieu urbain, où déjà, des filles (52%) y ont recours.

2.2. Le mode d'insertion de la jeune fille dans le département d'Adzopé

2.2.1. La scolarisation des jeunes filles de six (06) à seize (16) ans

A Adzopé, la scolarisation des filles est une priorité chez plusieurs parents. Leur insertion dans l'enseignement général primaire ou secondaire apparait primordiale. L'école est le milieu d'insertion privilégié comme dans toute société, pour les enfants et adolescents. La scolarisation de la jeune fille y est massivement encouragée pour son éducation et sa formation dans un contexte où les femmes sont maintenant appelées à occuper des postes de décision. Les filles-mères enquêtées ont pu afficher leurs statuts d'élèves ou d'anciennes élèves (Figure 6 et 7).

Figure 6 : Statut scolaire des filles-mères

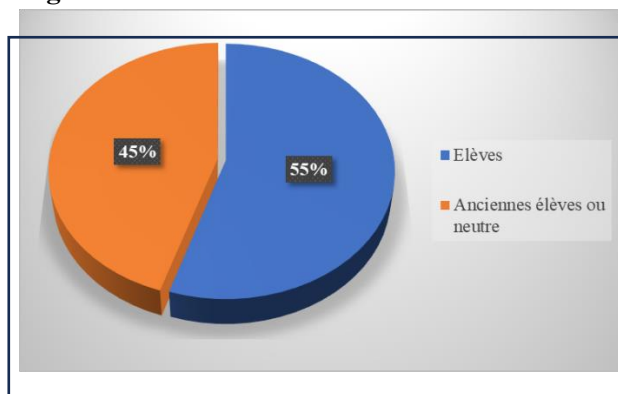
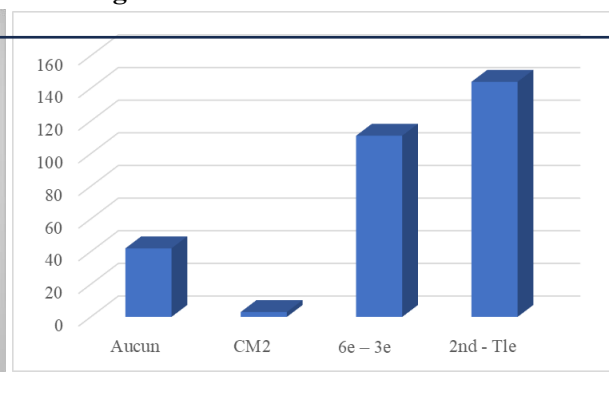


Figure 7 : Niveau d'étude des filles-mères



Source : Enquêtes de terrain, 2024

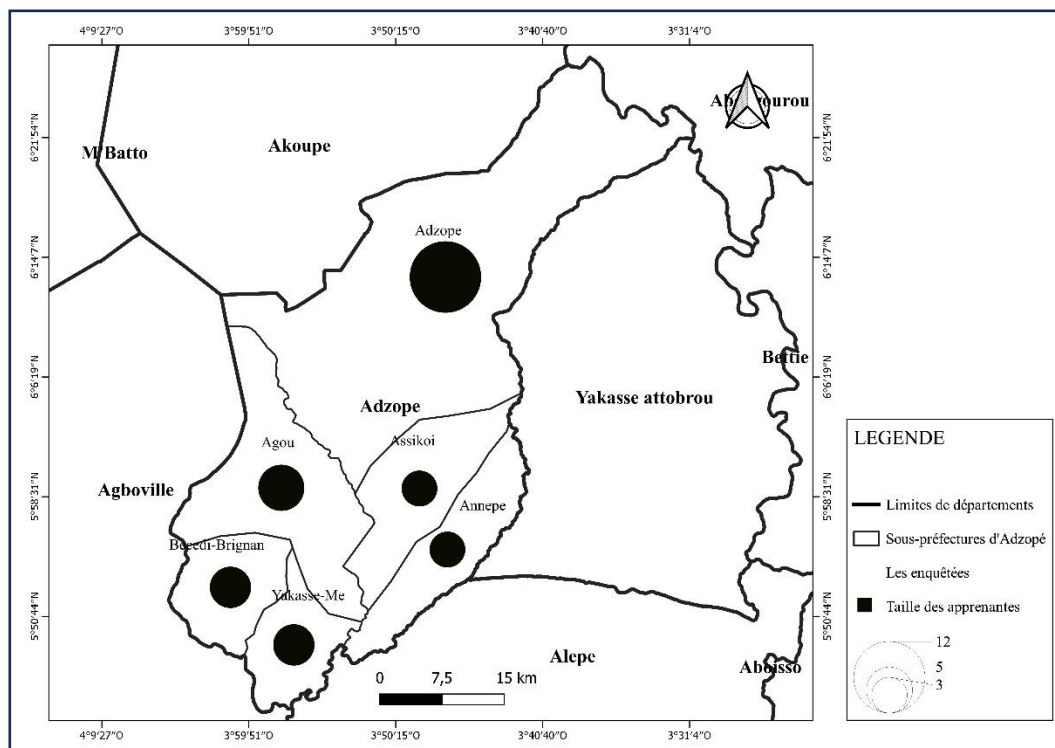
Les figures 6 et 7 présentent à la fois le statut scolaire des filles-mères et le niveau d'étude de celles-ci. Les études montrent que 55% des filles-mères sont encore scolarisées, soit 165 répondantes contre 135 (45%) qui ont à ce jour le statut d'anciennes élèves ou neutre. La majorité des filles sont à l'école ou ont été une fois à l'école en raison de la loi n° 2015-635 du 17 septembre 2015 portant modification de la loi n° 95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'enseignement et de son article 2-1 qui stipule que « Dans le cadre du service public de l'enseignement, la scolarisation est obligatoire pour tous les enfants des deux sexes âgés de six (06) à seize (16) ans ». De plus, la plupart des filles-mères ont un niveau d'étude moyen, soit 6^e-3^e (37% dont 111 répondantes), soit 2nd-Tle (48% dont 144 répondantes). Par contre, 1% d'entre elles ont le niveau CM2 (3 jeunes filles) et 14% n'ont aucun niveau (42 filles-mères).

2.2.2. La formation qualifiante ou professionnelle

La formation qualifiante est la deuxième orientation des adolescentes après l'enseignement général dans le département d'Adzopé. L'Etat de Côte d'Ivoire offre une deuxième école aux filles qui souhaitent s'insérer dans la société via l'apprentissage d'un métier ou la formation dans un domaine professionnel précis. Ce type de formation s'inscrit dans les programmes de

l'Agence Emploi Jeune Côte d'Ivoire (AEJCI), mais aussi dans des structures privées pour l'apprentissage de jeunes filles. On a pu les répartir à l'échelle départementale (Carte 2).

Carte 2 : Répartition des apprenantes de la seconde école à Adzopé



Source : CNTIG, 2014, enquêtes de terrain, 2024

Réalisation : ADJI Marc, 2024

La carte 2 présente une inégale répartition des apprenantes de la seconde école dans le département. On constate que parmi elles, douze (12) sont enquêtées dans la sous-préfecture d'Adzopé (39%), cinq (05) à Agou (16%), quatre (04) à Bécédi-Brignan et Yakasse-Mé (13%), et trois (03) à Assikoi et à Annepe (10%). Ces données issues des recherches montrent que 33% (31 adolescentes) des jeunes-mères enquêtées, ayant le statut d'anciennes élèves (34%, soit 93 filles), se sont orientées à l'AEJCI et dans des structures du privé pour apprendre un métier contre 15% (25 élèves) déjà à l'école technique. Ces jeunes filles se font former dans des établissements publics et privés, principalement aux métiers de pâtisserie, cuisine, couture, mécanique et électronique. Aussi, des parents trouvent-ils indispensables d'inscrire leurs filles dans des structures de formation qualifiante ou professionnelle dès leurs bas-âges pour les apprêter à une vie professionnelle à l'âge de la majorité.

2.2.3. L'entrepreneuriat ou les travaux domestiques et champêtres

Le secteur informel est la principale destination des jeunes adolescentes n'ayant aucun diplôme et aucune expérience professionnelle ou n'ayant jamais été scolarisées dans le département d'Adzopé. L'entrepreneuriat apparaît dans ce contexte comme étant le seul moyen d'insertion

pour cette catégorie de jeunes filles. A part certaines d'entre elles qui préfèrent suivre les travaux domestiques et champêtres au côté de leurs parents, d'autres devenir autonomes et indépendantes. Les travaux de recherche dans les différentes zones du département ont donné de connaître le nombre de filles-mères qui se sont orientées dans l'entrepreneuriat ou les travaux domestiques et champêtres (Tableau 2).

Tableau 2 : Effectif des jeunes-mères analphabètes selon leur orientation sociale

	Entrepreneuriat	Travaux domestiques et champêtres
Tranche d'âge	15-19 ans	13-19 ans
Nombre de filles enquêtées	17 (39%)	25 (61%)

Source : Enquêtes de terrain, 2024

Selon les données du tableau 2, dix-sept (17) filles-mères analphabètes de 15-19 ans (39%) se sont orientées vers l'entrepreneuriat contre vingt-cinq (25) de 13-19 ans qui ont préférées suivre les travaux domestiques et champêtres auprès de leurs parents ou chez leurs maris (61%). En clair, la plus grande proportion des jeunes-mères analphabètes se retrouvent dans les ménages à aider leurs mères dans les travaux domestiques et champêtres ou encore chez leurs maris car elles sont encore dépendantes de leurs familles. Par contre, une proportion moyenne s'est lancée dans l'entrepreneuriat pour être autonome et indépendante. Ainsi, les petites activités du secteur informel telles que le commerce de denrées alimentaires, la coiffure et autres constituent une principale source de revenus pour ladite catégorie de jeunes-mères pour se prendre en charge.

2.3. L'impact de la grossesse précoce sur l'insertion socio-professionnelle de la jeune fille à Adzopé

2.3.1. Le rejet social et l'abandon scolaire chez la mère adolescente

Les grossesses à l'adolescente ont engendré beaucoup de déperditions scolaires dans le département d'Adzopé avec un accroissement de jeunes filles déscolarisées, encore appelées les perdues de vue. Ce phénomène évolue dans la circonscription depuis les décennies précédentes, anéantissant les investissements et les ambitions de l'Etat et des familles (Figure 8 et 9).

Figure 8 : Taux de grossesses précoces notifiées dans le département en 2024

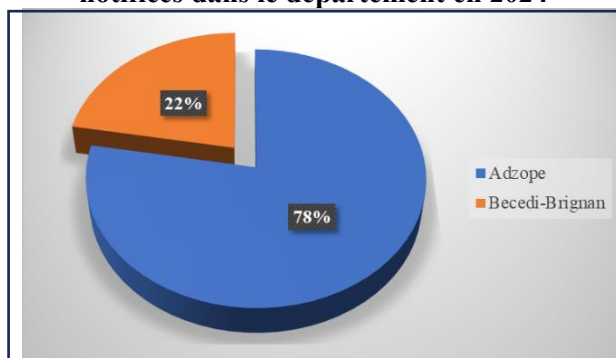
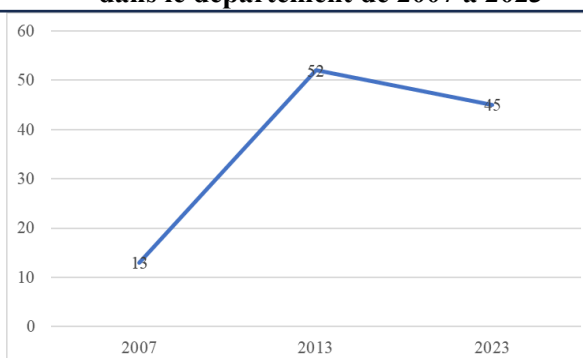


Figure 9 : Évolution des grossesses précoces dans le département de 2007 à 2023

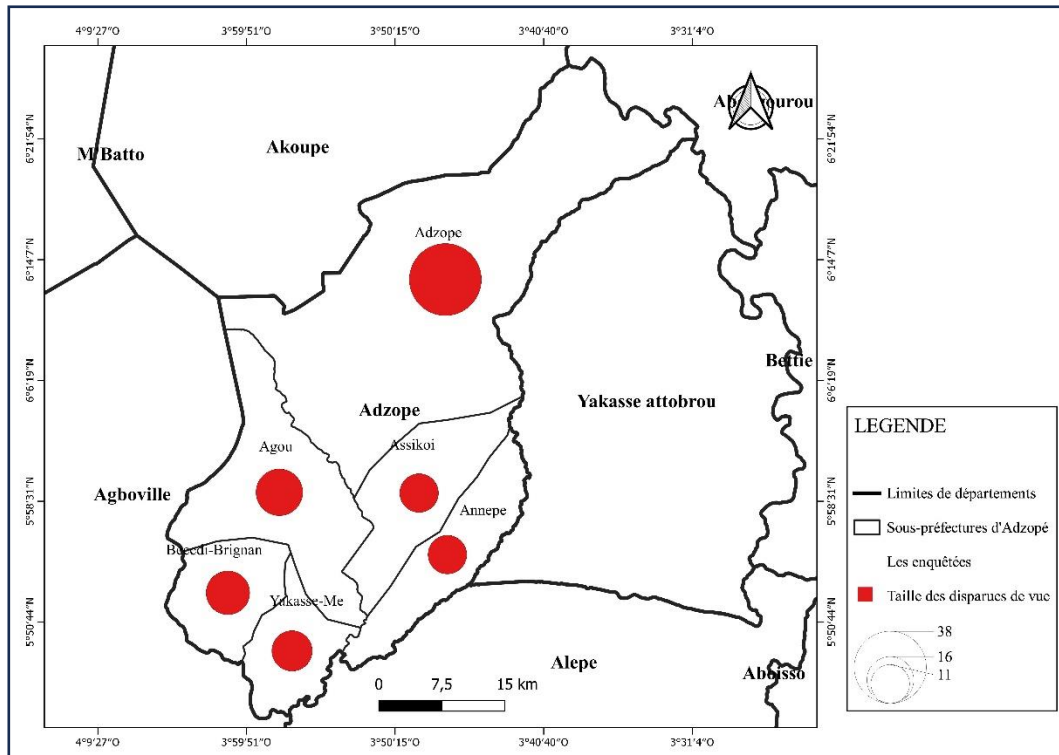


Source : MENET, DRENA Adzopé, enquêtes de terrain, 2024

Les figures 8 et 9 analysent à la fois le taux de grossesses précoces notifiées en 2024 dans le département d'Adzopé ainsi que leur évolution de 2007 à 2023. D'abord, le taux des grossesses à l'adolescente reste important dans la sous-préfecture d'Adzopé (78%), soit 35 cas déclarés contre 10 dans la sous-préfecture de Bécédi-Brignan (22%). En effet, ces deux espaces sont assez minés par cette réalité compte tenu de la situation de précarité de plusieurs jeunes filles en général, surtout à Adzopé. Selon le Service de la Mutualité des Œuvres Sociales en milieu Scolaire, cet effectif constitue les cas désespérés, parfois rejetés et aspirant à l'abandon scolaire. Le SMOSS ayant pour mission de mettre en œuvre les activités sociales et de santé en faveur des élèves et du personnel éducatif a aidé et encouragé la réintégration dans l'éducation nationale, des jeunes mères de la tranche d'âge de 13-18 ans et 13-16 ans (4^e et 3^e), décidées à abandonner sous l'effet des difficultés et du rejet social. De même, des parents ont conseillé et soutenu leurs filles pour qu'elles continuent l'école malgré le statut de jeune-mère. Ensuite, les grossesses précoces sont importantes entre 2007 et 2013, une période marquée par l'avènement de ce phénomène suite à l'absence de l'éducation sexuelle et l'insuffisance de l'information sur les droits sexuels et reproductifs. Elles baissent légèrement entre 2013 et 2023 passant de 52 cas à 45 en raison de la disponibilité des produits contraceptifs et l'adéquation des services de planification familiale.

La déperdition scolaire des mères-adolescentes fait accroître le nombre de perdues de vue, c'est-à-dire les jeunes mères qui abandonnent l'école sans aucune notification, soit par ignorance des possibilités de continuité, soit par certaines réalités sociales et financières difficiles. Les perdues de vue enquêtées sont inégalement réparties dans le département (Carte 3).

Carte 3 : Répartition des pertues de vue par sous-préfecture enquêtée à Adzopé



Source : CNTIG, 2014, enquêtes de terrain, 2024

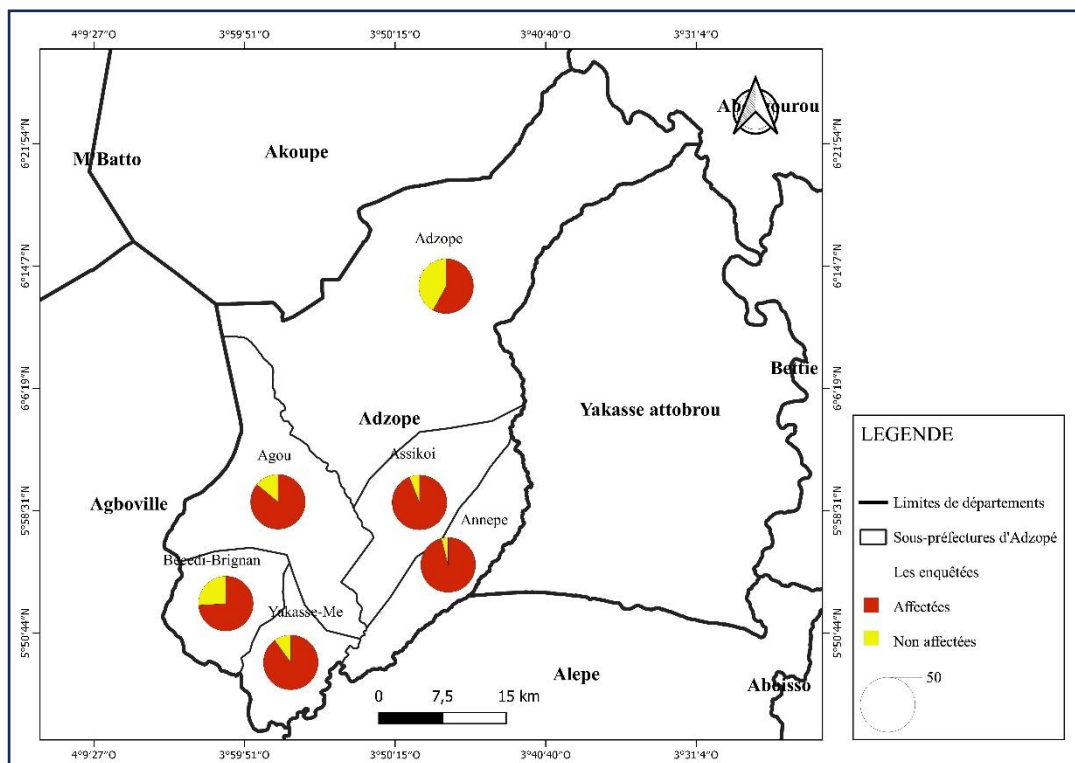
Réalisation : ADJI Marc, 2024

La carte 3 montre une inégale répartition des pertues de vue par sous-préfecture enquêtée dans le département d'Adzopé. Elle présente une forte concentration des pertues de vue dans la sous-préfecture d'Adzopé, soit plus de 32 filles-mères (36.27%) contre une faible concentration dans les autres sous-préfectures, soit moins de 17 mère-adolescentes (16.67%) par sous-préfecture. En effet, dans le département, la circonscription administrative d'Adzopé est celle qui concentre le plus de populations en raison de la grande ville d'Adzopé. De ce fait, la plupart des pertues de vue s'y trouvent et proviennent surtout du domaine rural car en milieu urbain, l'école est vue comme une priorité pour plusieurs jeunes filles. Par contre, les filles-mères rencontrées dans les autres circonscriptions proviennent du département mais n'y ont pas forcément fréquenté.

2.3.2. Les complications de la grossesse et de l'accouchement

Les complications de la grossesse et de l'accouchement comptent parmi les impacts les plus visibles des grossesses précoces sur l'insertion de la jeune fille dans le département d'Adzopé. Elles compromettent non seulement l'état de santé des adolescentes, mais conduisent également à des avortements clandestins et dangereux, ainsi qu'à des décès chez la jeune fille âgée de 13-19 ans. En général, les mères-adolescentes sont affectées par la grossesse et cela influence leur intégration du point de vue social et professionnel (Carte 4).

Carte 4 : Répartition des filles-mères selon leur situation sanitaire à Adzopé



Source : CNTIG, 2014, enquêtes de terrain, 2024

Réalisation : ADJI Marc, 2024

La carte 4 montre une inégale répartition des filles-mères selon leur situation sanitaire à Adzopé. Elle présente en général, des mères-adolescentes impactées par leur grossesse du point de vue sanitaire. En effet, dans toutes les sous-préfectures, la plupart des jeunes-mères enquêtées (plus de 50%) subissent l'effet physique de leur grossesse, ce qui dégrade leur état de santé et compromet leur insertion sociale et professionnelle. A Assikoi, Annépé, Yakassé-Mé et Agou, plus de 86% des filles interrogées sont affectées par leur grossesse, soit plus de 43 adolescentes sur 50 contre 74% à Bécédi-Brignan (37 filles sur 50) et 58% à Adzopé (29 filles sur 50). Ainsi, toute cette majorité révèle avoir beaucoup de difficultés à aller à l'école ou à mener une quelconque activité. Pour certaines, c'est leurs pieds qui s'enflent, pour d'autres, c'est la fatigue profonde. Parmi les répondantes à Adzopé, une jeunes-mère a avoué avoir avorté clandestinement et elle a mis du temps pour guérir de ses blessures. Par contre, à l'accouchement, les complications sont rares. Toutefois, lors d'un entretien avec des parents, un père a déclaré avoir perdu sa fille âgée de 17^{ème} après l'accouchement.

2.3.3. La destruction des projets de vie et le maintien de la pauvreté

Les grossesses non désirées chez la jeune fille de 12 à 19 ans occasionnent la ruine de projets de vie et maintiennent la pauvreté. Elles ont constitué un échec pour l'Etat et bon nombre de familles, réduisant à néant les investissements réalisés. Ceci dit, plusieurs adolescentes ont

compromis leur avenir en ne se concentrant pas véritablement sur leurs études dans le département d'Adzopé. Bien vrai que la plupart des mères-adolescentes (55%) continuent l'école car encouragées par leurs parents et les autorités scolaires mais une bonne marge (34%) s'est désorientée faisant maintenir et agrandir au fil du temps le cercle de la pauvreté. Ces dernières se retrouvent pour la majorité soit à la maison (chez leurs parents ou leurs copains) à ne rien faire, soit à faire de petits métiers pour affronter certaines réalités de la vie tels que :

- être servante à domicile ;
- la vente dans les magasins, boutiques ou au coin des rues ;
- être serveuse dans les restaurants, boulangeries.

Au cours des travaux de recherche, certaines répondantes ont laissé connaître la situation socio-professionnelle des auteurs de leurs grossesses. D'autres au contraire, n'ont pas accepté de donner ce renseignement. Mais en général, il s'agit notamment des gens de petits métiers. Ils sont entre autres :

- taximen ;
- menuisiers ;
- maçons ;
- gérants de cabine ;
- boulangers ;
- étudiants ;
- élèves ;
- Enseignants.

Les grossesses précoces ont marqué un frein dans le devenir de plusieurs jeunes filles dans le département d'Adzopé. Elles sont confrontées à plusieurs sortes de difficultés aux niveaux social, professionnel et financier. Cette situation ne fait qu'empirer leurs conditions de vie, surtout pour celles qui n'avaient au préalable aucun soutien familial.

3. Discussion

Les investigations réalisées dans cette étude de recherche dans le département d'Adzopé ont donné lieu à des résultats essentiels qui feront l'objet de discussion. La présente étude montre que les grossesses précoces sont causées par la sous-scolarisation des jeunes filles, la pauvreté et l'absence ou l'insuffisance de la prise en charge de l'éducation sexuelle. De plus, le mode d'insertion de la jeune fille est reconnu par la scolarisation, sa formation qualifiante ou professionnelle et l'entrepreneuriat ou les travaux domestiques et champêtres. Par ailleurs, les grossesses précoces provoquent le rejet social et l'abandon scolaire chez la mère adolescente,

des complications lors de la grossesse et de l'accouchement, la compromission des projets de vie et le maintien de la pauvreté.

Les résultats de l'étude sont d'abord partagés par M. M. G. Guigma (2013 : 4). Pour elle, la survenance des grossesses non désirées chez les adolescentes s'explique en partie par un contexte marqué par une sous-scolarisation très prononcée, aidée en cela par la tradition nataliste. Ainsi, 62% des filles et 49% des garçons de 12–14 ans n'ont jamais été à l'école. Chez les 15–19 ans, 64% des filles et 53% des garçons n'ont jamais été à l'école. Or, on sait que l'école peut retarder l'entrée en vie féconde et que les adolescents qui n'ont ni école, ni travail pour occuper leur temps (52% des filles et 25% des garçons) courent souvent des risques plus élevés de se livrer à une activité sexuelle non protégée. Selon D. Coupet (2008 : 5-6), le facteur pauvreté pris isolément, est le meilleur indicateur de grossesse adolescente (Berry *et al.*, 2000) surtout parce que la maternité est associée à plusieurs autres facteurs tels que le manque d'aspiration scolaires ou professionnelles. Le taux de grossesse adolescente est plus élevé dans les milieux défavorisés, et particulièrement, le taux de 5 grossesses menées à terme. Les facteurs ici identifiés font surtout parti des caractéristiques des jeunes filles issues de milieu socioéconomique faible. Ensuite, les résultats de l'étude sont soutenus par l'UNFPA Togo (2019 : 1). Selon le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), l'éducation de la jeune fille est toujours menacée par des cas de grossesses souvent recensées en milieu scolaire et extrascolaire. Malgré les discours officiels sur les phénomènes, le drame échappe, prend de l'ampleur et les jeunes filles écourtent très tôt leurs études et formation professionnelle au profit des garçons qui, eux, poursuivent en toute tranquillité leur cursus scolaire et formation. Cela sous-entend que le mode d'insertion de la jeune fille est d'abord la scolarisation ou la formation qualifiante. Enfin, M. M. G. Guigma (2013 : 6), est d'avis avec nous. Pour elle, l'impact le plus visible de la grossesse non désirée réside dans le domaine psychosocial, car il contribue à une perte d'estime de soi, l'abandon scolaire, le rejet par la famille, une destruction des projets de vie et le maintien du cercle de la pauvreté. Les grossesses non désirées occasionnent également la fistule obstétricale qui est une lésion résultant d'un accouchement. De même, L. Jerome (2011 : 38), soutient qu'à Angers, 1 adolescente sur 3 (31%) a interrompu sa scolarité au cours de sa grossesse, alors qu'à Paris, on en compte près d'1 sur 2 (45%). Mais cette différence n'est pas significative statistiquement. Le fait de ne plus être scolarisées les met ultérieurement dans une situation de fragilité et de vulnérabilité socio-économique évidente.

Conclusion

En définitive, les grossesses précoces impactent négativement l'insertion de la jeune fille dans le département d'Adzopé en zone Sud de la Côte d'Ivoire. Elles causent d'énormes difficultés à cette catégorie de population qui effectue sa course pour un avenir meilleur dans sa phase d'adolescence. Elles s'expliquent d'abord par la sous-scolarisation, la pauvreté et le manque ou insuffisance de l'éducation sexuelle autant à l'école qu'à la maison. Ensuite le mode d'insertion de la jeune fille dans le département se présente par la scolarisation des adolescentes de six (06) à seize (16) ans, la formation qualifiante ou professionnelle et l'entrepreneuriat ou les travaux domestiques et champêtres. Enfin, les grossesses précoces provoquent le rejet social et la déperdition scolaire chez la jeune-mère, des complications lors de la grossesse et à l'accouchement ainsi que la destruction des projets de vie et le maintien de la pauvreté. Une telle étude révèle les limites de l'Etat et des familles dans l'éducation des jeunes en général et des adolescentes en particulier. Elle donne de s'interroger sur les véritables défis à surmonter pour la préservation de l'avenir de nos jeunes-gens.

Cette étude apparaît indispensable pour interpeller les autorités ivoiriennes sur le phénomène des grossesses précoces et leur évolution à l'échelle nationale et départementale. Elle permet de mieux cerner leur contexte pour d'éventuelles prises de décisions afin de réduire leur ampleur dans le pays.

Références bibliographiques

COUPET Dashka, 2008, *Les jeunes filles à risque de grossesse et à maternité précoce : Une évaluation de leurs besoins En matière de prévention et de soutien et l'analyse des programmes En place au Canada*, École nationale d'administration publique, 87p.

FONTANA Yvanna, 2014, *Les difficultés d'insertion professionnelle chez les jeunes filles de 15-18 ans. Quelles représentations ont-elles des métiers féminins ou masculins ?* Haute École de travail social et de la santé - EESP – Lausanne, 51p.

GUIGMA Mariam Marie Gisèle, 2013, « La problématique des grossesses non-désirées et situation des filles mères en Afrique et dans le monde », *Projet de rapport*, Session de l'APF, Document n° 16, ABIDJAN (Côte d'Ivoire), 9p.

HÉROLD Mathieu, 2014, *La grossesse survenue à l'adolescence chez les jeunes femmes vivant dans un camp d'hébergement suite au séisme du 12 janvier 2010 en Haïti*, Service des bibliothèques, Université du Québec, Montréal, 138p.



JEROME Lucile, 2011, *La grossesse chez les adolescentes*, Gynécologie et obstétrique, Université d'Angers, 51p.

KARRA Mahesh et LEE Marlene, 2012, « Les conséquences en termes de capital humain des grossesses chez les adolescentes sud-africaines », Note de recherche, 8p.

KHOUMA Mamadou et KA Abdoulaye UNFPA, 2015, *Sénégal : étude sur les grossesses précoces en milieu scolaire*, Rapport, 115p.

SHARMA Smita, 2018, « Ne marginaliser aucune fille en Afrique », HUMAN RIGHTS WATCH, 12p.

UNFPA Côte d'Ivoire, 2015, *Plan accélérateur de réduction des grossesses à l'école (2013-2015) campagne zéro grossesse à l'école en Côte d'Ivoire*, République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'éducation nationale, Fonds des Nations Unies Pour la Population, 7p.

UNFPA Sénégal, 2015, *Etude sur les grossesses précoces en milieu scolaire*, Rapport final, République sénégalaise, Université Cheikh Anta Diop Dakar (Sénégal), 76p.

UNFPA Togo, 2019, *Programme national de lutte contre les grossesses et mariages chez les adolescentes en milieux scolaire et extrascolaire au Togo 2015-2019*, République togolaise, Ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, 59p.

UNFPA, 2012, *Prévenir les grossesses précoces et leurs conséquences en matière de santé reproductive chez les adolescentes dans les pays en développement : les faits*, Organisation mondiale de la Santé, 7p.